

Propriétaire de puits?

L'eau de votre puits contient...
du fer

Le saviez-vous?

Le fer est un élément chimique que l'on retrouve naturellement dans le sol. Il peut se dissoudre dans les eaux souterraines.

Le fer est un élément indispensable, en petite quantité, à tous les organismes vivants. Bien que du fer puisse parfois être présent dans l'eau potable, plusieurs aliments en contiennent (viande rouge, légumes vert foncé), ainsi que certains suppléments alimentaires.

Pour ne pas avoir de changement au niveau du goût, de l'odeur ou de la couleur, l'eau ne doit pas contenir plus de **0.3 mg/L** de fer.

Attention : faire bouillir l'eau est inutile.

Quels sont les risques à la santé?

- Le fer ne présente **pas de risque** pour la santé aux concentrations généralement présentes dans les puits du Québec.
- Le fer, lorsque présent à des concentrations supérieures à 0,3 mg/L, peut modifier le goût, l'odeur et la couleur de l'eau, peut tacher les appareils électroménagers et les vêtements lors du lavage.

Quand faire les prélèvements?

- En présence d'un goût, d'une odeur ou d'une couleur brune, rougeâtre, il est suggéré d'effectuer l'analyse du fer.

Quoi faire pour protéger sa santé?

- Bien que le fer ne soit pas nuisible pour la santé, vous pouvez choisir de traiter votre eau pour améliorer la qualité, soit son goût, sa couleur ou son odeur.

Quoi faire pour corriger le problème?

- Il est possible d'installer un dispositif de traitement domestique pour diminuer la concentration de fer dans l'eau à un niveau acceptable. Il faut vous assurer d'installer un système certifié conforme aux normes NSF/ANSI et procéder à son entretien, tel que recommandé par le fabricant.

Si vous soupçonnez des problèmes de santé liés à la qualité de votre eau, communiquez avec le service **Info-Santé, en composant le 811**.

Pour plus d'information, les laboratoires accrédités, consultez « **La qualité de l'eau de mon puits** » sur le site du **MDDELCC** section eau potable : mddelcc.gouv.qc.ca

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides : santelaurentides.gouv.qc.ca